REGLEMENT

Article 1 : l'organisation
Cette course est organisée par le Comité des fêtes de WIRWIGNES.
Article 2 : la course
Elle aura lieu le lundi 20 mai 2024 à WIRWIGNES et ses environs. (Forêt Domaniale) Cette course est ouverte aux licenciés et aux non licenciés (avec autorisation parentale pour les mineurs). Le départ aura lieu sur la place à 9h40 pour le 15 Kms, 10h00 pour les 10 Kms. Une course 600 M à 9h00 et 2Km 500 est programmée à 9h15 pour les jeunes. Une marche nordique, 10 Kms, départ à 8h45 est aussi au programme.
Article 3 : les catégories
Les catégories : Hommes, Femmes, Vétérans, Jeunes.
Article 4 :l' inscription
Clôture des inscriptions une demi-heure avant le départ. Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement.
L'inscription sera prise en compte que si elle contient :

- Le bulletin d'inscription correctement rempli.
- La photocopie du certificat médical pour les non licenciés, portant la mention « Non contre indications à la pratique de la course à pied en compétition »
- La photocopie des licences pour les licenciés
- L'autorisation parentale pour les mineurs
- Le chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Wirwignes

Article 6 : les dossards
Les dossards sont à retirer à la bibliothèque à partir de 7h45.
Article 6 : la sécurité
La sécurité est assurée par les secouristes de la CROIX BLANCHE et par des signaleurs à chaque carrefour.
Article 7 : assurances
La Municipalité a souscrit une assurance responsabilité civile mais chaque participant doit être couvert par assurance responsabilité civile individuelle. Les participants s'engagent sur l'épreuve en pleine connaissance des risques que le déroulement de l'épreuve peut les amener à courir. Ils dégagent par avance l'organisation de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident au cours de l'épreuve.
Chaque participant se doit de respecter le code de la route sous peine de disqualification.
Article 8 : les récompenses
Lots attribués aux 2 premiers de chaque catégorie, pour la course du 15Kms et 10Kms. Pour la marche nordique les 2 premiers hommes et 2 premières femmes seront récompensés.
Tombola des dossards.
Article 9 : droit d'image
Nous vous informons que des photos vont être prises lors de l'épreuve et pourront être utilisées dans le cadre des prochaines parutions des journaux et guide de la commune.

BULLETIN D'ENGAGEMENT
à retourner à
LA MAIRIE ou site CHRONOPALE
8 rue de Crémarest
62240 WIRWIGNES
03 59 61 15 90

Foulées de la Pentecôte
Distance : **10 Kms** **15 Kms** (rayé les mentions inutiles).
Catégorie : **Masculine** **Féminine** **Vétéran** **Jeunes** (rayé les mentions inutiles)**.**

Marche Nordique
Catégorie : **Masculine** **Féminine** (rayé les mentions inutiles)

Nom……**Prénom**……..

Date de naissance :……..**Sexe**……..

Adresse :……
……
Club……

Téléphone :……

Bulletin à renvoyer avant le Vendredi 17 mai 2024, 12h00.
Frais d'inscription :
15 Kms 12€
10 Kms 9€
Marche Nordique 5€
600 M et 2Kms 500 Gratuit
Une majoration de 2€ sera demandé si inscription le jour de la course.
Chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Wirwignes)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses. Je joins à mon bulletin d'inscription le chèque, la photocopie certifiée du certificat médical datant de moins de 3 mois, ou la photocopie de ma licence, et de l'autorisation parentale pour les mineurs.

Signature :